

**XII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES FINANCES**

POUR L'EXERCICE 1899.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1899 s'élève à . . . . . fr.	19,900,365 »
Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1898 montent à . . . . .	19,754,265 »
Soit, pour 1899, une augmentation de . . . . . fr.	<u>146,100 »</u>

qui provient des modifications suivantes :

## A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1899 . . . . . fr.	18,400,365 »
— 1898 . . . . .	<u>17,829,265 »</u>
AUGMENTATION . . . fr.	571,100 »

## B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1899 . . . . . fr.	1,500,000 »
— 1898 . . . . .	<u>1,925,000 »</u>
DIMINUTION . . . fr.	425,000 »
Soit en plus . . . . . fr.	<u>146,100 »</u>

Cette augmentation se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

## CHAPITRE PREMIER.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . . fr.	1,108,800 »
— proposé pour 1898 . . . . .	<u>1,075,300 »</u>
AUGMENTATION . . . fr.	33,500 »

La besogne croissante qu'occasionne l'exécution de la loi sur la rémunération en matière de milice a exigé, en 1898, une augmentation de personnel entraînant un supplément annuel de dépenses évalué à 30,000 francs.

D'autre part, un changement apporté à l'organisation du service de la Monnaie et à celle du bureau de la garantie de Bruxelles, a pour conséquence le transfert d'une somme de 3,500 francs de l'article 18 à l'article 2 du Budget.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 4. — *Frais de tournées.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	8,000	»
— proposé pour 1898 . . . . .		6,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	1,100	»

Cette augmentation est sollicitée en vue de mettre le montant du crédit de l'article 4 en concordance avec les charges qui lui incombent.

## CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE  
DANS LES PROVINCES.ART. 12. — *Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	53,000	»
— proposé pour 1898 . . . . .		50,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	3,000	»

Cette augmentation permettra d'indemniser plusieurs agents du Trésor du surcroît de dépenses qui leur est imposé par l'extension continue du service du paiement mensuel des pensions.

## CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES  
DANS LES PROVINCES.ART. 13. — *Surveillance générale. Traitements.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	463,200	»
— proposé pour 1898 . . . . .		465,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION . . . . .	fr.	1,800	»

Cette diminution est la résultante des modifications en augmentation et en diminution ci-après détaillées :

## A. Diminutions :

Les services des laboratoires de l'Administration des contributions directes, etc. ayant pris une grande extension, il paraît utile de grouper sous un même article du Budget les dépenses auxquelles ils donnent lieu (traitement et abonnement du chimiste et du chimiste-avisé, indemnités aux

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

aides et gens de service). Tel est l'objet du crédit de 16,200 francs inscrit sous le libellé de l'article 19 ci-après

Par suite, il y a lieu de diminuer le crédit de l'article 13 :

1° Du montant du traitement du chimiste- avisent . . . . . fr.	5,000 »	
2° Du montant de l'abonnement du chimiste.	5,000 »	
	<hr/>	
Soit ensemble . . . . . fr.		10,000 »

## B. Augmentations :

Quant aux augmentations sollicitées pour l'article 13, elles consistent :

1° En une somme de 3,000 francs (litt. a) pour permettre de relever le traitement d'agents réunissant certaines conditions d'âge et d'années de service, ci . . . fr.	3,000 »	
2° En une somme de 5,200 francs destinée à améliorer le sort des seconds commis de direction dont le tour d'avancement est considérablement retardé par suite de la difficulté qu'éprouvent les employés de ce grade, parvenus à la 1 <sup>re</sup> classe, à obtenir d'autres fonctions, ci. . .	5,200 »	
	<hr/>	
Soit ensemble . . . . . fr.		8,200 »
Différence égale en diminution . . . . . fr.		1,800 »

ART. 14. — *Service de la conservation du cadastre. Traitements.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . . fr.	940,000 »
— proposé pour 1898 . . . . .	907,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	33,000 »

Cette somme de 33,000 francs permettra d'accorder l'indemnité de 900 francs par an aux surnuméraires du cadastre qui ont atteint deux années d'ancienneté dans leur position.

ART. 15. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . . fr.	2,669,630 »
— proposé pour 1898 . . . . .	2,646,630 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	23,000 »

L'augmentation proposée est destinée, en majeure partie, à faire face aux dépenses résultant de l'extension des cadres déjà réalisée dans le personnel

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

des commis des accises, en vue d'assurer l'exécution des lois sur la fabrication des alcools et sur le régime fiscal du tabac. Elle permettra en outre d'accorder des chevrons d'ancienneté à ceux de ces agents qui se trouvent dans les conditions prévues par l'arrêté organique.

ART. 17. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr. 6,417,300 »
— proposé pour 1898 . . . . .	6,055,700 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . . .	fr. 361,600 »

Cette somme de 361,600 francs doit servir :

1° A accorder des chevrons d'ancienneté aux agents inférieurs de la douane et à couvrir des extensions de cadres, ci . . . . .	fr. 314,800 »
2° A accorder des chevrons d'ancienneté à des matelots des douanes. . . . .	1,200 »
3° A couvrir la dépense résultant de nominations nouvelles à l'emploi de préposé temporaire . . . . .	39,400 »
4° A accorder des indemnités de résidence à des agents désignés pour exercer leurs fonctions dans des localités auxquelles sont attachées des indemnités de cette nature . . . . .	6,200 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL. . . . .	fr. 361,600 »

ART. 18. — *Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr. 3,500 »
— proposé pour 1898. . . . .	7,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . . .	fr. 3,500 »

Voir plus haut l'explication donnée à l'article 2.

ART. 19 (nouveau). — *Service des laboratoires.*

Crédit demandé : 16,200 francs.

Comme il est dit à l'article 13 ci-dessus, il a paru utile de grouper en un seul crédit les allocations affectées aux services des laboratoires

La somme de 16,200 francs comprend, à concurrence de 10,000 francs, les traitements et abonnements déduits de l'article 13 précité. Le surplus doit servir à payer des indemnités et salaires aux aides et gens de service attachés au chimiste, ainsi que d'autres menues dépenses.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23 (22 ancien). — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	746,000	»
— proposé pour 1898 . . . . .		646,000	»
		100,000	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	100,000

Cette augmentation se justifie par les considérations suivantes :

Le taux de la taxe due pour le chargement et le déchargement des navires en dehors des jours et des heures réglementaires, a été fixé uniformément à 4 franc par heure et par employé, et le minimum de la taxe, par vacation, a été abaissé à 10 francs. Ces réductions ont eu pour effet d'accroître le nombre des opérations de chargement et de déchargement et, par voie de conséquence, le montant des indemnités à payer aux employés surveillants. De ce chef, une augmentation de 100,000 francs est sollicitée pour l'exercice 1899.

## CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES

ART. 29 (28 ancien). — *Traitements du personnel du domaine.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	99,255	»
— proposé pour 1898 . . . . .		98,255	»
		1,000	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	1,000

Cette augmentation est sollicitée principalement pour faire face aux frais de perception d'un droit d'entrée pour la visite des Musées royaux de peinture et de sculpture à Bruxelles.

## CHAPITRE V.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 35 (34 ancien). — *Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.*

Crédit demandé pour 1899 . . . . .	fr.	20,000	»
— proposé pour 1898 . . . . .		18,000	»
		2,000	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	2,000

Cette augmentation est nécessaire pour mettre le crédit de l'article 35 en rapport avec les charges qu'il doit supporter du chef des secours à accorder en cas d'accidents survenus à des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**

---

**CHAPITRE VII.****SERVICES DIVERS.**

**ART. 37.** — *Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier.*

Crédit demandé : 1,500,000 francs.

Ce crédit est le même que ceux qui ont été successivement portés, pour le même objet, aux Budgets des exercices 1896, 1897 et 1898.

A l'occasion du crédit demandé pour 1899, il ne sera pas inutile de rappeler que le Gouvernement, en réponse à une question posée par la Section centrale du Budget du Ministère des Finances pour 1898 (*Doc. parl. n° 77*), a fait connaître que la dépense totale à résulter de la revision cadastrale ne dépasserait pas la somme des crédits alloués pour 1896, 1897 et 1898, soit ensemble 4,500,000 francs.

Dans ces conditions, et les dépenses afférentes à la revision arrêtées au 31 décembre 1897 ne s'élevant qu'à fr. 1,102,910 89, il va de soi que le crédit demandé pour 1899 doit être considéré comme un simple report d'une partie des allocations de 1896 et 1897 non employées.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de  
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre  
nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des  
Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1899  
est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de dix- huit millions quatre cent mille trois cent soixante-cinq francs . . . . .	.fr. 18,400,365 >
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million cinq cent mille francs . . . . .	1,500,000 >

Soit ensemble, à la somme de dix- neuf millions neuf cent mille trois cent soixante cinq francs . . . . .	.fr. 19,900,365 >
---	-------------------

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*  
P. DE SMET DE NAEYER.

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1899.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>				
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 *		
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.— Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité . . . . .	1,108,800 *		
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. . . . .	78,000 *		
4	Frais de tournées . . . . .	8,000 *		
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale. . . . .	3,500 *	1,505,350 *	
6	Matériel . . . . .	163,000 *		
7	Magasin général des papiers . . . . .	172,000 *		
8	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires . . . . .	13,950 *		
9	Service de la monnaie . . . . .	12,100 *		
10	Documents statistiques . . . . .	15,000 *		
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.</b>				
11	Traitements d'activité et de disponibilité des agents du Trésor . . . . .	172,000 *	227,000 *	
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents. . . . .	55,000 *		
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.</b>				
15	Surveillance générale. Traitements . . . . .	463,200 *	14,862,275	
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements . . . . .	940,000 *		
15	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité . . . . .	Traitements fixes . . . . .		2,689,850 *
16		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif) . . . . .		2,503,000 *
17	Service des douanes et de la recherche maritime. . . . .	6,417,300 *		
18	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	3,500 *		
19	Service des laboratoires . . . . .	16,200 *		
20	Suppléments de traitement. . . . .	228,000 *		
21	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés. . . . .	30,000 *		
22	Frais de bureau et de tournées . . . . .	104,000 *		
23	Indemnités, primes et dépenses diverses . . . . .	746,000 *		
24	Police douanière . . . . .	5,000 *		
25	Matériel. . . . .	236,425 *		

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE IV.</b>			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
26	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre . . . . .	625,900 •	
27	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés. . . . .	16,000 •	
28	Frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	51,500 •	
29	Traitements du personnel du domaine . . . . .	99,255 •	
30	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif). . . . .	1,328,685 •	2,163,540 •
31	Matériel. . . . .	19,700 •	
32	Dépenses du domaine . . . . .	25,000 •	
33	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
<b>CHAPITRE V.</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	27,200 •	
35	Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions . . . . .	20,000 •	47,200 •
<b>CHAPITRE VI.</b>			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .	5,000 •	5,000 •
TOTAL. . . . . fr.			18,400,365 •
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE VII.</b>			
SERVICES DIVERS.			
37	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier . . . . .	1,500,000 •	1,500,000 •
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . . . . fr.			19,900,365 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1898.

**LEOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

**P. DE SMET DE NAEYER.**

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES**

**pour l'exercice 1899.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																					
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																							
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																							
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																							
1	a	Traitement du Ministre. . . . .																																																					
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																					
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="979 853 1066 943">Nombre d'agents.</th> <th data-bbox="1066 853 1262 943">Traitements annuels.</th> <th data-bbox="1262 853 1394 943">Dépens.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1018 999 1034 1021">1</td> <td data-bbox="1129 999 1206 1021">12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1039 1034 1061">3</td> <td data-bbox="1075 1039 1257 1061">10,000 et 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1079 1034 1102">1</td> <td data-bbox="1129 1079 1206 1102">12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1120 1034 1142">3</td> <td data-bbox="1075 1120 1257 1142">9,600 et 10,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1160 1034 1182">7</td> <td data-bbox="1098 1160 1235 1182">9,000 et 9,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1200 1045 1223">15</td> <td data-bbox="1098 1200 1235 1223">8,000 et 9,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1240 1045 1263">22</td> <td data-bbox="1075 1240 1257 1263">6,500 à 7,800</td> <td data-bbox="1299 1263 1385 1285" rowspan="14" style="vertical-align: middle;">921,850</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1281 1034 1303">1</td> <td data-bbox="1139 1281 1206 1303">7,800</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1321 1034 1344">1</td> <td data-bbox="1139 1321 1206 1344">7,800</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1361 1034 1384">2</td> <td data-bbox="1139 1361 1206 1384">6,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1402 1045 1424">33</td> <td data-bbox="1075 1402 1257 1424">4,200 à 6,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1442 1045 1464">40</td> <td data-bbox="1075 1442 1257 1464">3,500 à 4,200</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1018 1482 1034 1505">1</td> <td data-bbox="1139 1482 1206 1505">2,200</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1523 1045 1545">70</td> <td data-bbox="1075 1523 1257 1545">1,400 à 3,100</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1007 1608 1045 1630">69</td> <td data-bbox="1098 1608 1257 1630">800 à 2,600</td> <td data-bbox="1299 1608 1385 1630">98,450</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td data-bbox="1299 1684 1385 1706">38,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td data-bbox="1299 1792 1385 1814">45,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td data-bbox="1299 1845 1385 1868">2,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="756 1921 833 1944" style="text-align: right;"><b>TOTAUX.</b></td> <td data-bbox="995 1921 1043 1944">269</td> <td data-bbox="1273 1921 1394 1944">1,105,500</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépens.	1	12,000		3	10,000 et 12,000		1	12,000		3	9,600 et 10,000		7	9,000 et 9,600		15	8,000 et 9,000		22	6,500 à 7,800	921,850	1	7,800	1	7,800	2	6,000	33	4,200 à 6,000	40	3,500 à 4,200	1	2,200	70	1,400 à 3,100	69	800 à 2,600	98,450			38,000			45,000			2,000	<b>TOTAUX.</b>	269	1,105,500
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépens.																																																					
1	12,000																																																						
3	10,000 et 12,000																																																						
1	12,000																																																						
3	9,600 et 10,000																																																						
7	9,000 et 9,600																																																						
15	8,000 et 9,000																																																						
22	6,500 à 7,800	921,850																																																					
1	7,800																																																						
1	7,800																																																						
2	6,000																																																						
33	4,200 à 6,000																																																						
40	3,500 à 4,200																																																						
1	2,200																																																						
70	1,400 à 3,100																																																						
69	800 à 2,600		98,450																																																				
			38,000																																																				
			45,000																																																				
			2,000																																																				
<b>TOTAUX.</b>	269		1,105,500																																																				
			A REPORTER. . . . fr.																																																				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
1,108,800	1,075,300	33,500	»	1,075,300	1,008,445 44	
1,129,800	1,096,300	33,500	»	1,096,300	1,029,445 44	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. . . . . fr.	
		<b>ADMINISTRATION CENTRALE (suite).</b>	
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département . . . . .	59,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. . . . .	19,000
			78,000
4	>	Frais de tournées. . . . .	
5	>	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale . . . . .	
		<b>Matériel. — Bibliothèque.</b>	
	a.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel. port de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais; . . . . .	80,000
6	b.	Bibliothèque. . . . .	12,000
	c.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux . . . . .	20,000
	d.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles. . . . .	48,000
	e.	Loyer d'un immeuble pour l'installation de services ressortissant de l'Administration de la Trésorerie . . . . .	5,000
			163,000
		<b>Magasin général des papiers.</b>	
	a.	Papiers à timbrer . . . . .	98,000
7	b.	Papier électoral . . . . .	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce . . . . .	62,000
			172,000
		<b>Service de la Monnaie.</b>	
8	>	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires . . . . .	
		A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,129,800	1,096,300	33,500	»	1,096,300	1,020,445 44	
78,000	78,000	»	»	78,000	70,780 84 ( <sup>1</sup> ) 292 83	( <sup>1</sup> ) Crédit supplémentaire 3 <sup>me</sup> .
8,000	6,900	1,100	»	6,900	7,385 68	
3,500	3,500	»	»	3,500	1,533 38	
163,000	163,000	»	»	163,000	197,010 83	
172,000	172,000	»	»	207,000	164,061 76	
13,950	13,950	»	»	13,950	12,690 »	
1,568,250	1,535,650	32,600	»	1,568,650	1,485,198 72	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT. . . . . fr.												
		ADMINISTRATION CENTRALE ( <i>suite</i> ).		MONTANT de la dépense.												
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie . . . . .		3,700												
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc. . . . .		6,600												
	c.	Frais pour le service du contrôle . . . . .		1,000												
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz . . . . .		600												
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . . . .		200												
				12,100												
		<i>Documents statistiques.</i>														
10	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i> . . . . .		11,300												
	b.	— de publication . . . . .		3,300												
				15,000												
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		fr.												
		CHAPITRE II.														
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.														
			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitements par an.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">31</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 8,000</td> <td style="text-align: right;">167,400</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">300 à 600</td> <td style="text-align: right;">4,600</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">42</td> <td></td> <td style="text-align: right;">172,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.	31	3,000 à 8,000	167,400	11	300 à 600	4,600	42		172,000	
Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.														
31	3,000 à 8,000	167,400														
11	300 à 600	4,600														
42		172,000														
11	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des agents. . . . .		167,400												
	b.	— des agents auxiliaires . . . . .		4,600												
		TOTAUX. . . . .		172,000												
12		Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents. . . . .														
		TOTAL DU CHAPITRE II . . . . .		fr.												

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,568,250	1,555,650	54,600	»	1,568,650	1,485,108 72	
12,100	12,100	»	»	12,100	8,574 45	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,890 25	
1,595,350	1,560,750	54,600	»	1,595,750	1,505,465 10	
AUGMENTATION. . fr.		54,600				
172,000	172,000	»	»	172,000	165,982 48	
55,000	50,000	5,000	»	50,000	46,285 25	
227,000	222,000	5,000	»	222,000	212,265 45	
AUGMENTATION. . fr.		5,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE III.</b>						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
<i>Surveillance générale.</i>						
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
15	a.	Traitements des directeurs . . . . .	9	»	Max. 9,000 Min. 8,000	75,000
	b.	— du directeur spécial . . . . .	1	»	9,000	9,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux . . . . .	6	1 <sup>re</sup>	6,500	39,000
			4	2 <sup>e</sup>	6,000	24,000
	d.	— de l'inspecteur spécial des douanes . . . . .	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	e.	— id. id. des accises . . . . .	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
			5	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
	f.	— des premiers commis de direction . . . . .	3	2 <sup>e</sup>	4,000	12,000
			3	3 <sup>e</sup>	3,500	10,500
			15	1 <sup>re</sup>	Max. 3,100 Min. 2,500	42,300
	g.	— des seconds commis de direction . . . . .	19	2 <sup>e</sup>	2,100	39,900
			28	3 <sup>e</sup>	1,700	47,600
			15	4 <sup>e</sup>	1,300	16,900
	h.	Indemnités id. id. . . . .	»	»	»	20,000
	i.	— aux surnuméraires . . . . .	»	»	»	97,000
		TOTAUX. . . . .	106	. . . . .	. . . . .	463,200
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
	a.	Traitement de l'inspecteur . . . . .	1	»	6,500	6,500
	b.	— des sous-inspecteurs . . . . .	5	»	Max. 3,500 Min. 3,000	16,500
			7	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,500	38,000
	c.	— des contrôleurs . . . . .	6	2 <sup>e</sup>	4,000	24,000
			5	3 <sup>e</sup>	3,500	17,500
14			85	1 <sup>re</sup>	Max. 3,000 Min. 2,650	242,750
	d.	— des géomètres . . . . .	75	2 <sup>e</sup>	2,150	161,250
			65	3 <sup>e</sup>	1,700	110,500
			50	4 <sup>e</sup>	1,300	65,000
	e.	Indemnités aux géomètres . . . . .	»	»	»	111,000
	f.	— aux surnuméraires . . . . .	»	»	»	150,000
		TOTAUX. . . . .	297	. . . . .	. . . . .	940,000
A REPORTER. . . fr.						

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
463,200	465,000	»	1,800	465,000	411,525 62	
940,000	907,000	33,000	,	876,900	822,603 49	
1,403,200	1,372,000	33,000	1,800	1,341,900	1,233,929 11	



## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,405,200	1,372,000	33,000	1,800	1,341,900	1,233,929 11	
2,669,650	2,646,650	23,000	»	2,627,050	2,285,723 37	
2,503,000	2,505,000	»	»	2,503,000	2,424,059 40	
6,575,850	6,521,650	56,000	1,800	6,471,950	5,943,711 88	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.			
			ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			
			<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>			
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
17	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers . . . . .	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	b.	Traitements des contrôleurs . . . . .	16	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
			16	2 <sup>e</sup>	3,600	57,600
			18	3 <sup>e</sup>	3,150	56,700
	c.	— des lieutenants . . . . .	44	»	Max. 2,650 Min. 2,150	114,600
	d.	— des sous-lieutenants . . . . .	60	»	Max. 2,100 Min. 2,000	120,000 <sup>2</sup>
	e.	— des brigadiers . . . . .	431	»	Max. 1,800 Min. 1,600	732,700
	f.	— des sous-brigadiers. . . . .	766	»	Max. 1,500 Min. 1,300	1,060,800
	g.	— des préposés . . . . .	880	»	Max. 1,400 Min. 1,200	1,356,000
			870	»	1,100	957,000
			860	»	1,000	860,000
	h.	— des matelots . . . . .	50	1 <sup>re</sup>	Max. 1,500 Min. 1,300	59,800
	i.	— des mouses . . . . .	20	2 <sup>e</sup>	1,200	24,000
			4	»	800	3,200
		Traitement du patron . . . . .	1	»	Max. 2,100 Min. 1,700	2,100
	j.	Service du bateau à vapeur de la douane. — du sous-patron (steamer). . . . .	1	»	Max. 1,600 Min. 1,500	1,600
		— des sous-patr <sup>s</sup> (mouches). . . . .	2	»	Max. 1,500 Min. 1,400	3,000
		— du machiniste . . . . .	1	»	Max. 2,100 Min. 1,700	2,100
		— des machinistes-chauffeurs . . . . .	3	»	Max. 1,600 Min. 1,500	4,800
	k.	Service des fabriques de sucre. — des sous-brigadiers . . . . .	50	»	Max. 1,500 Min. 1,300	65,000
		» des préposés . . . . .	300	»	Max. » Min. »	345,000
		» des préposés temporaires. . . . .	800	»	»	250,000
	l.	Service de la masse d'habillement . . . . .	»	»	»	9,800
	m.	Indemnités de résidence . . . . .	»	»	»	270,000
	n.	Indemnités aux agents chargés du service des jaugeages de navires . . . . .	»	»	»	5,700
		TOTAUX. . . . . fr.	5,174			6,417,300
18	»	<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i> Traitements des essayeurs . . . . .	2	1 <sup>re</sup>	3,500	7,000
			A REPORTER . . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,575,850	6,521,650	56,000	1,800	6,471,950	5,943,711 88	
6,417,500	6,033,700	383,800	»	5,921,700	5,783,160 96	
5,500	7,000	»	5,500	7,000	6,999 84	
12,996,650	12,584,550	412,100	5,300	12,400,650	11,733,872 68	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).</b>	
		<i>Service des laboratoires.</i>	<b>MONTANT de la dépense.</b>
19	a.	Abonnement du chimiste . . . . .	5,000
	b.	Traitement du chimiste-avisur . . . . .	5,000
	c.	Indemnités et salaires des aides et gens de service . . . . .	2,800
	d.	Loyer. . . . .	1,000
	e.	Frais de chauffage et d'éclairage . . . . .	550
	f.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc. . . . .	1,500
	g.	Menus objets . . . . .	550
			16,200
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
20	»	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique . . . . .	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
21	»	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés . . . . .	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	<b>MONTANT de la dépense.</b>
22	a.	Frais de bureau . . . . .	40,000
	b.	Frais de tournées . . . . .	64,000
			104,000
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
23	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises . . . . .	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle . . . . .	80,500
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente . . . . .	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes . . . . .	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . . . . .	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces . . . . .	24,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre. . . . .	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs. . . . .	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs. . . . .	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane. . . . .	50,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires. . . . .	552,800
	l.	Indemnités aux agents chargés du recensement des plants de tabac, conformément à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 : 1° Agents communs . . . . . fr. 28,000 » 2° — de l'Administration des contributions directes, etc. . . . . 15,000 »	43,000
		A REPORTER . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
12,996,650	12,584,550	417,600	5,300	12,400,650	11,755,872 68	
16,200	»	16,200	»	»	»	
228,000	228,000	»	»	228,000	212,139 20	
30,000	30,000	»	»	30,000	20,778 22	
104,000	104,000	»	»	102,500	83,361 »	
746,000	646,000	100,000	»	615,200	635,357 60 ( <sup>1</sup> ) 5,781 15	( <sup>1</sup> ) Crédit supplémentaire, 22 b <sup>is</sup>
14,120,850	13,592,550	533,800	5,300	13,376,550	12,603,289 85	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. . . . . fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. ( <i>suite</i> ).	
		<i>Police douanière.</i>	
24	•	Mesures de police douanière . . . . .	
		<i>Matériel.</i>	
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc. . . . .	70,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	156,525
25	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc. . . . .	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement . . . . .	400
			236,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
14,120,850	15,592,550	555,800	5,500	13,376,350	12,695,289 85	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000 »	
256,425	256,425	»	»	276,425	201,268 54 ( <sup>1</sup> ) 6,959 35	( <sup>1</sup> ) Crédit supplémentaire, art. 24 b <sup>is</sup>
14,562,275	15,855,775	555,800	5,500	15,657,775	12,906,517 54	
AUGMENTATION. . fr.		528,500				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NOMBRE des articles	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE IV.					
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.					
<i>Enregistrement et timbre. — Personnel.</i>					
			Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense
	a.	Directeurs . . . . .	9	8,000 à 9,000	80,000
	b.	Inspecteurs . . . . .	7 1 <sup>re</sup> classe. 7 2 <sup>e</sup> classe.	7,000 6,500	49,000 45,500
	c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour . . . . .	14	500	7,000
	d.	Vérificateurs . . . . .	16 4 <sup>re</sup> classe. 15 2 <sup>e</sup> classe. 10 3 <sup>e</sup> classe.	5,400 à 6,000 4,800 4,200	102,000 72,000 42,000
	e.	Chefs de bureau de direction . . . . .	9	3,500 à 6,000	34,800
	f.	Commis de direction . . . . .	20	1,500 à 2,600	41,000
26	g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles . . . . .	1	6,000	6,000
	h.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles . . . . .	1	3,200 à 3,500	3,500
	i.	Employés chargés des travaux matériels du service du timbre . . . . .	36	1,200 à 2,200	59,500
	j.	Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers . . . . .	1	2,600	2,600
	k.	Rétributions des receveurs chargés de remplir temporairement les fonctions de vérificateur . . . . .	variable.	Indéterminé.	5,000
	l.	Rétributions et indemnités des surnuméraires . . . . .	50	Id.	70,000
	m.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires . . . . .	»	»	4,000
		TOTAUX . . . . .	184		623,900

A REPORTER. . fr.

## DÉVELOPPEMENTS -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
625,900	625,900	,	,	617,930	552,520 45	
625,900	625,900	,	,	617,930	552,520 45	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
27		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés . . . . .		
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>		
		Nombre d'agents	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	9	»	33,500
	b.	»	»	12,900
28	c.	4	»	2,100
	d.	»	»	1,000
		<b>TOTAUX.</b>		<b>51,500</b>
		<i>Domaines. — Traitements.</i>		
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>		
	a.	2	»	500
	b.	1	»	1,575
	c.	1	»	70
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>		
	a.	5	<i>Max</i> 5,500	14,500
	b.	10	»	1,670
	c.	1	»	40
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
	a.	2	»	750
	b.	1	»	750
29		<i>4° Sambre canalisée.</i>		
	a.	15	»	6,415
	b.	2	»	2,150
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>		
	a.	4	»	1,875
	b.	1	»	50
	c.	1	»	500
		<i>6° Meuse.</i>		
	a.	1	»	470
	b.	15	»	4,255
	c.	2	»	90
		<b>A REPORTER.</b>		<b>33,440</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
623,900	623,900	»	»	617,980	552,520 43	
16,000	16,000	»	»	12,800	8,299 92	
51,500	51,500	»	»	46,800	45,499 59	
691,400	691,400	»	»	677,580	606,319 94	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
REPORT. . . . .			58	. . . . .	53,440
7° <i>Escaut.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	6	»	2,675
b.		Percepteur . . . . .	1	»	1,130
c.		Pontonnier au service du contrôle. . . . .	1	»	190
8° <i>Lys.</i>					
		Éclusiers-percepteurs. . . . .	5	»	1,965
9° <i>Canal de Gand à Ostende.</i>					
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs . . . . .	5	»	2,060
b.		Pontonnier au service du contrôle. . . . .	1	»	100
10° <i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>					
		Éclusiers et pontonniers-percepteurs . . . . .	4	»	1,850
11° <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>					
a.		Receveurs . . . . .	2	Max. 5,500	7,500
b.		Percepteur . . . . .	1	»	640
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs . . . . .	10	»	4,925
d.		Pontonniers au service du contrôle . . . . .	4	»	550
e.		Gardes-canal messagers . . . . .	4	»	520
12° <i>Petite Nèthe canalisée.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	»	270
b.		Pontonnier au service du contrôle. . . . .	1	»	130
A REPORTER. . . . .			103	. . . . .	59,945

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
691,400	691,400	>	>	677,550	606,319 94	
691,400	691,400	>	>	677,550	606,319 94	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO de articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>					
REPORT. . . .			105	. . . . .	59,945
<i>13° Canal de Liège à Maestricht.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs . . . . .	2	»	1,010
b.		Gardes-canal messagers . . . . .	2	»	300
<i>14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</i>					
		Éclusiers-percepteurs . . . . .	6	»	1,600
<i>15° Canal de Roulers à la Lys</i>					
		Éclusier-percepteur . . . . .	1	»	260
<i>16° Canal de dérivation de la Lys.</i>					
		Éclusiers-percepteurs . . . . .	2	»	1,500
<i>17° Canal de Bossuyt à Courtrai.</i>					
		Éclusiers-percepteurs . . . . .	2	»	270
<i>18° Canal du Centre.</i>					
a.		Éclusier-percepteur . . . . .	1	»	70
b.		Agents au service du contrôle . . . . .	2	»	100
<i>19° Ourthe.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs . . . . .	3	»	1,270
b.		Garde-canal messager . . . . .	1	»	100
<i>20° Contrôle des différentes voies navigables.</i>					
a.		Contrôleurs . . . . .	6	3,200 à 4,500	24,300
b.		Sous-contrôleur . . . . .	1	»	2,300
<i>21° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.</i>					
		Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin . . . . .	4	»	750
<i>22° Abbaye de Villers.</i>					
		Salairé du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée . . . . .	3	»	1,000
<i>23° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc . . . . .</i>			»	»	4,480
TOTAUX. . . . .			139	. . . . .	99,255
			A REPORTER. . . . fr.		

29  
(suite)

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
691,400	691,400	»	»	677,550	606,519 94	
99,255	98,255	1,000	»	98,255	94,111 54	
790,655	789,655	1,000	»	775,805	700,431 48	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
790,655	789,655	1,000	»	775,805	700,431 48	
1,528,685	1,528,685	»	»	1,528,685	1,363,545 90	
19,700	19,700	»	»	19,700	14,672 51 ( <sup>1</sup> ) 645 46	( <sup>1</sup> ) Crédit supplémentaire art 30 <sup>bis</sup> .
25,000	25,000	»	»	25,000	18,971 95 ( <sup>2</sup> ) 7,057 78	( <sup>2</sup> ) Crédit supplémentaire art 31 <sup>bis</sup> .
1,500	1,500	»	»	1,500	2,154 42	
2,165,540	2,162,540	1,000	»	2,148,690	2,107,428 90	
AUGMENTATION . . fr.		1,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
34	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances. . . . .
35	»	Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
57	»	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier . . . . .
	»	Construction et ameublement d'un bâtiment destiné à l'installation des divers services de l'Administration des contributions directes, douanes et accises à Anvers . . . . .
	»	Annulation de pièces de 2 centimes . . . . .
	»	Achat de bretelles, ceinturons, porte-sabres, fourreaux de yatagan, etc., pour compléter l'armement des agents du service de la douane . . . . .
	»	Matériel. — Achat d'instruments (alcoomètres, thermomètres, etc.) pour les distilleries . . . . .
	»	— Installation de deux laboratoires; achat d'instruments (alambics d'essai, alcoomètres, pinces à plomber, cadenas, etc.), pour l'exécution des lois sur les alcools et sur les tabacs. . . . .
	»	Dépenses de personnel et de matériel afférentes à la Commission des servitudes militaires. . . . .
	»	Appropriation de l'hôtel Van Bevere . . . . .
	»	Travaux d'extension, de réparation et d'appropriation à des aubettes et pavillons situés sur les quais du port d'Anvers et ameublement de ces locaux . . . . .
	»	Acquisition d'un stationnaire destiné à la douane en rade de Lillo . . . . .
	»	Acquisition d'un immeuble pour l'installation de la conservation des hypothèques, à Charleroi . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	22,251 30	
20,000	18,000	2,000	»	18,000	15,524 »	
47,200	45,200	2,000	»	45,200	37,755 50	
AUGMENTATION . . . fr.		2,000				
5,000	5,000	»	»	5,000	3,595 04	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,595 04	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	357,745 77	
»	50,000	»	50,000	200,000	15,454 93	
»	300,000	»	300,000	»	»	
»	35,000	»	35,000	»	»	
»	»	»	»	»	21,638 74	
»	40,000	»	40,000	»	»	
»	»	»	»	»	650	
»	»	»	»	»	11,273 10	
»	»	»	»	30,000	»	
»	»	»	»	35,000	»	
»	»	»	»	165,000	»	
1,500,000	1,925,000	»	425,000	1,930,000	406,742 54	
DIMINUTION . . . fr.		425,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I	Administration centrale . . . . .
II	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces . . . . .
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces . . . . .
IV.	— de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces . . . . .
V.	Pensions et secours . . . . .
VI.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
VII.	Dépenses exceptionnelles . . . . .
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,595,550 »	1,560,750 »	34,600 »	»	1,595,750 »	1,505,465 10	
227,000 »	222,000 »	5,000 »	»	222,000 »	212,265 45	
14,362,275 »	15,853,775 »	528,500 »	»	13,657,775 »	12,906,817 54	
2,163,540 »	2,162,540 »	1,000 »	»	2,148,690 »	2,107,428 90	
47,200 »	45,200 »	2,000 »	»	45,200 »	57,755 30	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	3,595 04	
1,500,000 »	1,925,000 »	»	425,000 »	1,950,000 »	406,742 54	
19,900,365 »	19,754,265 »	571,100 »	425,000 »	19,604,415 »	17,179,767 85	
AUGMENTATION. . . fr.		146,100 »				

(498)